

Transports et Infrastructure

Rapport annuel
2018–2019



Transports et Infrastructure
Rapport annuel 2018-2019

Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 CANADA

www.gnb.ca

ISBN: 978-1-4605-2384-1 (version imprimée bilingue)

ISBN: 978-1-4605-2386-5 (PDF: version française)

ISBN: 978-1-4605-2385-8 (PDF: version anglaise)

ISSN 2368-3457 (version imprimée bilingue)

ISSN 2368-3473 (PDF : version française)

ISSN 2368-3465 (PDF: version anglaise)

12521 | 2019.11 | imprimé au Nouveau-Brunswick

Lettres d'accompagnement

Du ministre à la lieutenant-gouverneure

L'honorable Brenda Louise Murphy

Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Je vous prie de recevoir, Madame la Lieutenant-Gouverneure, l'assurance de ma très haute considération,



L'honorable Bill Oliver

Ministre

De la sous-ministre au ministre

L'honorable Bill Oliver

Ministre des Transports et de l'Infrastructure

Monsieur le Ministre,

Je suis heureuse de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



John P. Logan

Sous-ministre par intérim

Table des matières

Message du ministre	1
Message de la sous-ministre	2
Six grandes priorités	3
Faits saillants	4
Mesures du rendement.	5
Survol des opérations du Ministère	13
Vue d'ensemble des divisions et faits saillants	14
Information financière	22
Résumé des activités de recrutement.	24
Résumé des projets de loi et des activités législatives	25
Résumé des activités liées aux langues officielles	26
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général	28
Rapport sur la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	29

Message du ministre

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure remplit un vaste mandat et il est déterminé à assurer l'entretien et l'amélioration des infrastructures publiques du Nouveau-Brunswick. En plus de gérer des routes provinciales s'étendant sur plus de 18 000 kilomètres, il gère la planification, la conception et la construction des hôpitaux, des écoles et d'autres édifices gouvernementaux.

L'exercice financier de 2018-2019 a comporté plusieurs défis, mais les employés du ministère ont travaillé avec diligence pour les surmonter et offrir d'excellents services à la population du Nouveau-Brunswick. Je leur suis reconnaissant des contributions qu'ils apportent régulièrement. Elles sont essentielles pour améliorer nos infrastructures et répondre aux préoccupations des résidents du Nouveau-Brunswick en matière de sécurité.

Notre gouvernement a choisi d'affecter ses ressources à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures existantes, et je suis fier des progrès qui ont déjà été réalisés grâce à cette approche. J'ai hâte de m'atteler au travail qui nous attend, et je suis persuadé que grâce à cette approche, combinée aux connaissances et au dévouement qui existent au ministère, nous continuerons d'ouvrir la voie à une province plus viable.

A handwritten signature in black ink that reads "Bill Oliver". The signature is written in a cursive, flowing style.

L'honorable Bill Oliver
Ministre des Transports et de l'Infrastructure

Message de la sous-ministre

L'exercice financier de 2018-2019 a été fructueux et bien rempli pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Le personnel a continué à offrir d'excellents services aux Néo-Brunswickois dans les domaines de la conception, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien des bâtiments provinciaux et des infrastructures de transport. Il a montré son dévouement lors des inondations historiques, s'occupant notamment de gérer le système provincial de radiocommunications mobiles.

Le ministère a encore une fois mis l'accent sur l'amélioration des processus, cherchant des gains d'efficacité ainsi que des façons de mieux aider les résidents. Comme exemple du travail accompli, notons la publication d'alertes sur les médias sociaux pour permettre au ministère de diffuser d'importants avis de circulation directement au public. De plus, le ministère a fait de la sécurité une priorité opérationnelle, augmentant la formation dans ce domaine et lui accordant une plus grande attention afin de réduire les accidents du travail.

En tant que sous-ministre par intérim, j'ai hâte de travailler avec l'équipe du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour élaborer et mettre en œuvre des processus et des outils factuels afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'optimiser l'utilisation de l'argent des contribuables du Nouveau-Brunswick.

A handwritten signature in black ink that reads "Logan". The signature is written in a cursive, flowing style.

John P. Logan
Sous-ministre par intérim

Six grandes priorités

Gestion de la stratégie et des opérations

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) utilise un système de gestion officielle qui met à profit les pratiques opérationnelles d'avant-garde pour l'élaboration, la communication et la révision des stratégies. Ce processus procure à la fonction publique un moyen éprouvé de mettre la stratégie en œuvre, d'accroître la reddition de compte et de favoriser l'amélioration continue.

L'élaboration de la stratégie, à l'aide du système de gestion officielle, commence par la feuille de route du gouvernement pour l'avenir du Nouveau-Brunswick, qui est axée sur les priorités clés et l'importance de rendre des comptes au public.

Nos grandes priorités :

Gouvernement abordable et prêt à agir

Remettre de l'ordre dans nos finances permettra au gouvernement d'être prêt à agir et d'offrir des services publics durables de haute qualité à tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Soins de santé publics fiables

Les gens du Nouveau-Brunswick méritent un système de soins de santé viable et de haute qualité qui leur permet d'obtenir les services dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin.

Éducation de première classe

Les jeunes du Nouveau-Brunswick ont besoin d'avoir accès à une éducation de première classe afin de vivre pleinement leur vie et d'être concurrentiels sur les marchés du travail de demain.

Secteur privé dynamisé

Tous les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient d'un secteur privé en plein essor. Augmenter les investissements du secteur privé, accroître notre main-d'œuvre et accueillir des entreprises prospères de toutes tailles est avantageux pour notre province.

Communautés dynamiques et viables

Les communautés dynamiques sont des endroits où les gens souhaitent vivre. Avoir plus de communautés dynamiques et viables permet de rendre la province plus résiliente.

Organisation hautement performante

Lorsque les fonctionnaires engagés et habilités utilisent leurs talents et leurs compétences pour faire de notre province un endroit meilleur, tous les gens du Nouveau-Brunswick en bénéficient.

Faits saillants

Au cours de l'exercice 2018-2019, le ministère des Transports et de l'Infrastructure s'est concentré sur ses priorités stratégiques grâce aux initiatives suivantes :

- Facilitation de la circulation sécuritaire des personnes et des biens dans toute la province en assurant l'entretien des routes tout au long d'un hiver long et difficile;
- Contribution aux objectifs financiers du GNB en ajustant les projets et les budgets;
- Accès public plus convivial à l'information sur les conditions routières, les incidents qui se produisent sur les routes provinciales et les interruptions de services de traversier grâce aux notifications poussées du service NB511;
- Intervention rapide et efficace lors des inondations, ce qui comprend l'élaboration d'un plan d'intervention et de rétablissement pour les routes touchées par les inondations et la prestation de services de communications radio pour les équipes d'intervention;
- Mise en œuvre des changements apportés aux processus qui devraient permettre de recouvrer plus de 90 % des dépenses du ministère occasionnées par la crue printanière;
- Importance accrue accordée au mieux-être, à la santé et à la sécurité grâce à l'obtention de l'accréditation du programme COR (certificat de reconnaissance) de la New Brunswick Construction Safety Association, vérification de ses procédures en matière de santé et de sécurité et mise en œuvre d'un plan d'action pour donner suite aux résultats de la vérification, notamment la réduction des risques et la gestion de la sécurité, les communications et la responsabilisation, et le mieux-être;
- Collecte de 28 062 \$ pour la campagne annuelle de Centraide grâce à une vaste participation aux activités créatives de formation d'équipe organisées dans tout le ministère, qui a permis de dépasser de 17 % l'objectif financier du ministère;
- Renforcement du réseau d'infrastructures de transport par suite de l'achèvement de plusieurs projets de construction, y compris l'installation d'un échangeur routier en forme d'« os de chien » à Moncton et Dieppe, qui a remporté un prix d'excellence en ingénierie lors du gala de l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils – Nouveau-Brunswick;
- Optimisation des ressources grâce à l'ajout d'un carrefour giratoire à plusieurs voies au lieu d'un passage supérieur traditionnel afin de donner un accès complet au passage Two Nations et d'assurer la connectivité du chemin Ring au nord-est de Fredericton, ce qui a donné lieu à des avantages pour les utilisateurs, dont des économies au chapitre des temps de déplacement, des économies sur le coût de l'utilisation du véhicule et des économies sur le coût des collisions;
- Gestion de l'achèvement de plusieurs projets de construction pour des ministères clients, qui favorisent la mise en place d'un système d'éducation de première classe et d'un système fiable de soins de santé publics;
- Renforcement de l'engagement des employés grâce à la publication d'un bulletin trimestriel, de même que d'un numéro spécial du bulletin, qui aide à tenir les employés au courant des nombreuses réalisations de l'organisation et à mieux comprendre comment le travail du MTI améliore chaque jour la vie des Néo-Brunswickois.

Mesures du rendement

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure a établi un ensemble d'objectifs et de mesures du rendement qui sont compatibles avec les priorités du GNB. Le ministère continue de mesurer ses progrès par rapport à ces objectifs.

Sept mesures issues du tableau de bord équilibré du ministère pour 2018-2019 sont mises en relief dans le présent rapport (voir le tableau ci-dessous).

Gouvernement abordable et viable	Mesures
Optimiser la valeur pour les clients	Pourcentage de routes en mauvais état
	Pourcentage des ponts considérés comme étant en mauvais état (Indice de l'état des ponts [IEP] < 60)
	Pourcentage de respect des objectifs de la gestion des actifs pour les dépenses en immobilisations visant les routes en asphalte
Éliminer les déficits et réduire la dette	Ratio des dépenses budgétées (ordinaires) et des dépenses réelles
	Ratio des recettes budgétées et des recettes réelles
Organisation hautement performante	Mesures
Culture de santé et de sécurité	Taux de fréquence
Effectif hautement performant	Pourcentage de plans d'amélioration de l'expérience employé qui sont en bonne voie

Gouvernement abordable et viable

Objectif de la mesure

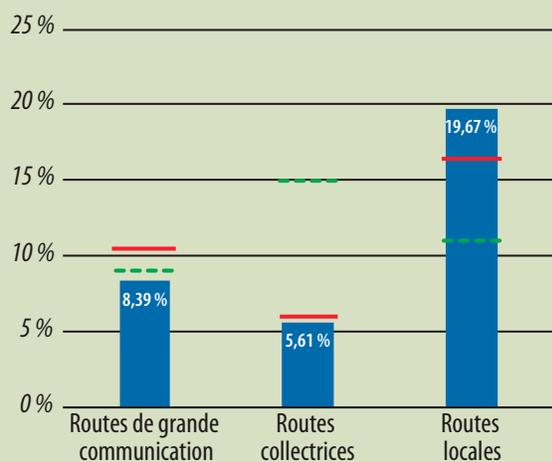
Optimiser la valeur pour les clients.

Mesure

Pourcentage de routes en mauvais état.

Description de la mesure

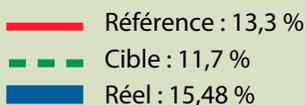
The department reports on the condition of highways as good, fair or poor.



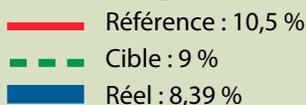
Rendement général

Pour les besoins du présent rapport, les résultats ont été ventilés afin de montrer le pourcentage des routes en mauvais état, selon chacun des types de routes suivants et le total général. Dans ce cas, un résultat réel inférieur (ou équivalent) à l'objectif pour l'exercice complet est souhaité.

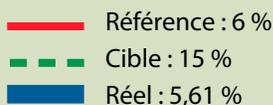
Général



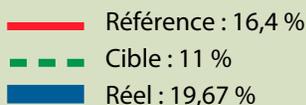
Routes de grande communication



Routes collectrices



Routes locales



Raison d'être de cette mesure

Le pourcentage de routes en mauvais état est une mesure efficace de l'amélioration, compte tenu de l'impact de l'état des routes sur les automobilistes.

Quels projets ou quelles initiatives ont été entrepris pour atteindre l'objectif pendant l'année sur laquelle porte le rapport?

Le budget d'immobilisations de 2018-2019 prévoyait des crédits d'environ 123 millions de dollars pour la remise en état de routes revêtues d'asphalte et d'un enduit superficiel. Ce montant était légèrement inférieur au montant annuel prescrit pour une période de dix ans par le modèle de gestion des actifs du ministère pour remettre les routes en bon état. Sans maintenir le budget recommandé de 130 millions de dollars, le ministère n'atteindra pas les objectifs tactiques dans le délai voulu et l'état général des routes risque de se détériorer davantage.

Gouvernement abordable et viable

Objectif de la mesure

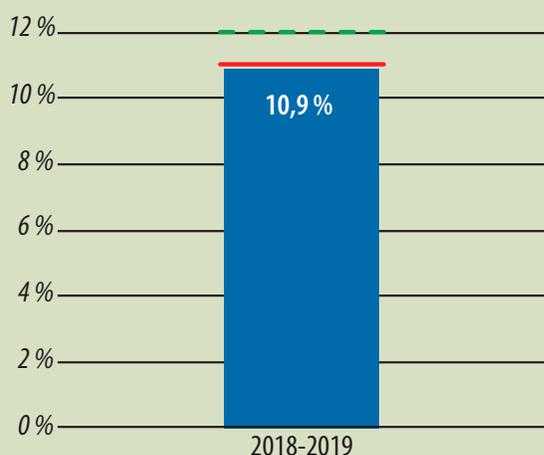
Optimiser la valeur pour les clients.

Mesure

Pourcentage des ponts considérés comme étant en mauvais état (IEP < 60).

Description de la mesure

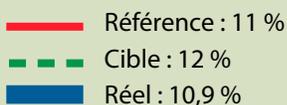
L'IEP est une évaluation de l'état d'un pont fondé sur l'état de tous les éléments de la structure. Il ne sert pas à évaluer la sécurité d'un pont.



Rendement général

Le ministère a dépassé le niveau ciblé.¹

Dans ce cas, un résultat réel inférieur (ou équivalent) à l'objectif pour l'exercice complet est souhaité.



Raison d'être de cette mesure

Cette mesure donne de l'information sur l'état des ponts provinciaux et sur l'efficacité des programmes de remplacement et de remise en état des ponts.

Quels projets ou quelles initiatives ont été entrepris pour atteindre l'objectif pendant l'année sur laquelle porte le rapport?

Le ministère a poursuivi les travaux pour les grands projets de pont, notamment les ponts du boulevard Harrisville, le pont Centennial, le pont Anderson, les ponts nos 4 et 5 de la rivière Tobique, le pont n° 1 de la rivière Little Buctouche, le pont international reliant Saint-Léonard et Van Buren et le pont n° 1 de la rivière Petitcodiac. Les changements climatiques ont entraîné des événements météorologiques plus fréquents et violents, y compris des tempêtes et des inondations. Le ministère a continué à s'occuper des dommages subis par l'inventaire des ponts, de même que du remplacement de nombreux ponceaux partout dans la province par suite d'événements météorologiques importants. Il a également travaillé à la conception de nouveaux ponts, coordonné les contrats pour les ponts et les ponceaux dans tous les districts de la province, remis en état des ouvrages d'art existants et exécuté des travaux d'entretien sur de nombreux ouvrages d'art.

Le ministère mène des inspections des ponts désignés selon un cycle de un, deux ou quatre ans. Bien que des travaux sur les ponts soient prévus chaque année, le réseau continue de vieillir et les résultats des inspections de certains ponts les font passer dans la catégorie « en mauvais état ». Il est important de trouver un équilibre entre la croissance économique et l'entretien continu des actifs existants, mais il faut noter que le budget d'immobilisations attribué à la construction de nouveaux ponts réduit le financement disponible pour l'entretien.

¹ En date du 7 mai 2019, l'inventaire des ponts fondé sur les données de 2018 indiquait l'existence de 2 694 ponts désignés, dont seulement 2 649 étaient assortis d'une valeur de l'IEP. Quarante-cinq des ponts n'avaient pas de valeur de l'IEP parce qu'il s'agissait d'une nouvelle construction, d'une remise en état ou d'un pont complexe.

Gouvernement abordable et viable

Objectif de la mesure

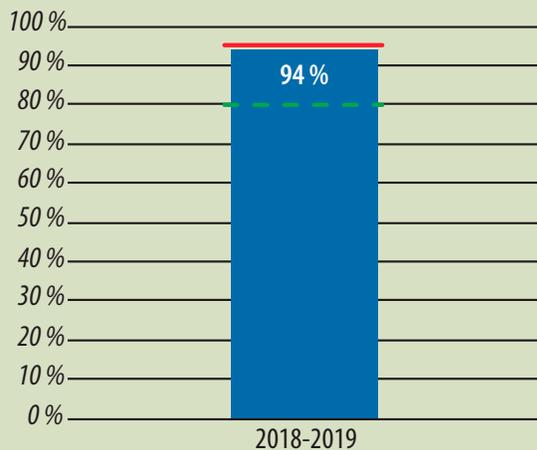
Optimiser la valeur pour les clients.

Mesure

Pourcentage de respect des objectifs de la gestion des actifs pour les dépenses en immobilisations visant les routes en asphalte.

Description de la mesure

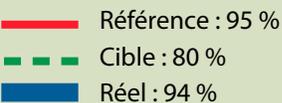
Cette mesure est importante, puisque des niveaux élevés de conformité au plan de gestion des actifs permettent de limiter les dépenses de remise en état pendant la durée de vie de l'actif.



Rendement général

Les dépenses en immobilisations pour les routes en asphalte étaient conformes dans une proportion de 94 % au plan de gestion des actifs (soit 14 % de plus que la cible pour l'exercice complet).

Dans ce cas, un résultat réel supérieur (ou équivalent) à l'objectif pour l'exercice complet est souhaité.



Raison d'être de cette mesure

La gestion des actifs détermine le degré de détérioration de l'actif avec le temps et le bon moment pour intervenir (remise en état) afin d'éviter une reconstruction coûteuse. Lorsque les routes sont traitées au bon moment, les coûts de remise en état sont moindres et il est possible d'effectuer des travaux sur un plus grand nombre de routes tout en obtenant des niveaux de rendement plus élevés (bon, passable, mauvais²).

Quels projets ou quelles initiatives ont été entrepris pour atteindre l'objectif pendant l'année sur laquelle porte le rapport?

Le modèle de gestion des actifs a affecté environ 122 millions de dollars à la remise en état des routes revêtues d'asphalte et d'un enduit superficiel. Conformément au plan de gestion des actifs, les travaux comprenaient des réparations mineures et majeures et des travaux de reconstruction qui ont été exécutés à l'égard des diverses catégories de route (routes collectrices, locales et de grande communication).

Si on effectue des traitements de surface mineurs avant que des réparations plus coûteuses soient justifiées, les montants consacrés à la remise en état peuvent être affectés à d'autres secteurs nécessitant des travaux. D'après le modèle de gestion des actifs du ministère, il faudra consentir 130 millions de dollars par année sur 10 ans pour mettre les routes dans un état acceptable et éliminer la dette d'infrastructure pour les revêtements. Si les exigences de financement minimales ne sont pas respectées, la dette d'infrastructure augmentera et la durée de vie des actifs sera réduite.

- 2 Bon : L'actif montre un peu de détérioration, mais fonctionne toujours à un très haut niveau de rendement. Certaines activités de préservation sont envisageables.
Passable : L'actif s'est détérioré au point où la remise en état ou le remplacement seraient envisageables. Le rendement fonctionnel est encore acceptable.
Mauvais : L'actif est détérioré au point où une remise en état majeure ou le remplacement est nécessaire. Le rendement fonctionnel est inférieur aux niveaux acceptables.

Gouvernement abordable et viable

Objectif de la mesure

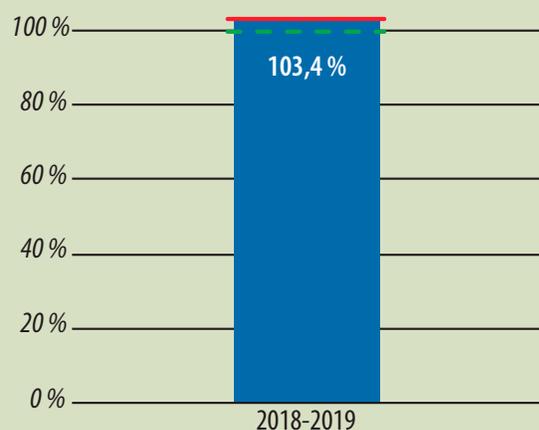
Éliminer les déficits et réduire la dette.

Mesure

Ratio des dépenses budgétées (ordinaires³) et des dépenses réelles.

Description de la mesure

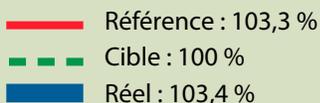
Cette mesure vise à maîtriser et à gérer les dépenses pour respecter le budget de l'exercice financier du ministère.



Rendement général

Le ratio des dépenses réelles et des dépenses budgétées du ministère était de 103,4 %.

Dans ce cas, un résultat réel inférieur (ou équivalent) à l'objectif pour l'exercice complet est souhaité.



Raison d'être de cette mesure

Cet indicateur mesure la capacité du ministère à gérer ses dépenses globales afin de respecter son budget. Le ministère doit veiller à gérer ses dépenses en conformité avec le budget et être prêt à prendre des mesures correctrices si les dépenses projetées dépassent le budget durant l'année.

Quels projets ou quelles initiatives ont été entrepris pour atteindre l'objectif pendant l'année sur laquelle porte le rapport?

Le ministère a dépassé les prévisions budgétaires en raison de la rigueur de l'hiver. L'accumulation de neige a été considérablement plus grande, les événements étant de plus longue durée (avec des vents et de la poudrière).

³ Les dépenses du ministère sont divisées en deux catégories : les dépenses ordinaires et les dépenses en capital. La mesure du tableau de bord équilibré présentée dans ce rapport porte sur les efforts d'amélioration stratégique liés aux dépenses ordinaires budgétées, lesquelles ont trait aux coûts de fonctionnement courant associés aux programmes gouvernementaux.

Gouvernement abordable et viable

Objectif de la mesure

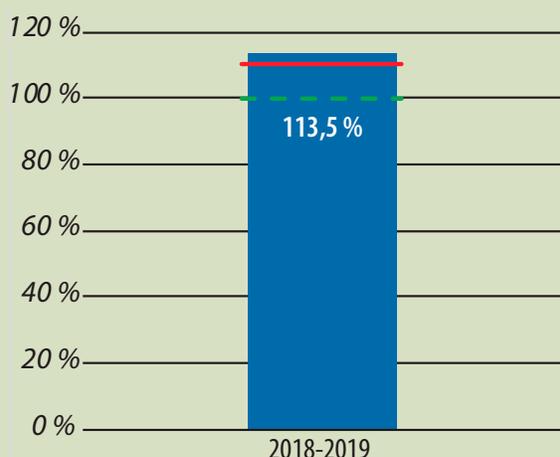
Éliminer les déficits et réduire la dette.

Mesure

Ratio des recettes budgétées et des recettes réelles.

Description de la mesure

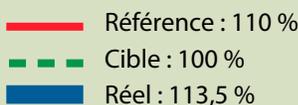
La mesure compare les recettes réelles avec les recettes budgétées, afin que le ministère puisse accorder la priorité à l'optimisation des recettes.



Rendement général

Le ratio des recettes réelles et des recettes budgétées du ministère était de 113,5 %.

Dans ce cas, un résultat réel supérieur (ou équivalent) à l'objectif pour l'exercice complet est souhaité.



Raison d'être de cette mesure

Les recettes sont très importantes pour la situation financière du GNB. Des sources importantes de recettes pour le ministère proviennent de la location de terrains et de la vente de permis spéciaux pour le transport de charges de poids ou de dimensions excédentaires sur les routes provinciales. L'augmentation des recettes permet de compenser le déficit du GNB. Cette mesure aide le ministère à rester à l'affût des possibilités de production de recettes.

Quels projets ou quelles initiatives ont été entrepris pour atteindre l'objectif pendant l'année sur laquelle porte le rapport?

Les recettes réelles ont dépassé le budget projeté du ministère en raison de petites augmentations dans plusieurs flux de rentrées, notamment les permis spéciaux, la récupération de coûts pour l'entretien municipal et la location de terrains.

Organisation hautement performante

Objectif de la mesure

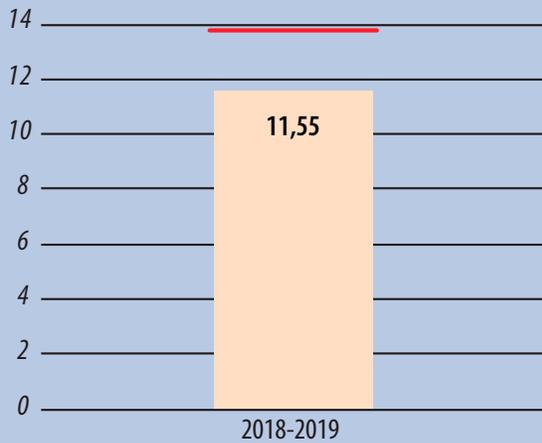
Culture de santé et de sécurité.

Mesure

Taux de fréquence.

Description de la mesure

Le taux de fréquence est égal au nombre de réclamations présentées à Travail sécuritaire NB, multiplié par 200 000 et divisé par les heures d'exposition (heures de travail).



Rendement général

Le ministère a présenté 198 réclamations à Travail sécuritaire NB au cours de l'année civile 2018, soit un taux de fréquence de 11,55.

— Référence : 13,79

- - - - - Cible : Sans objet

■ Réel : 11,55

Raison d'être de cette mesure

Comme il favorise une culture où le mieux-être en milieu de travail importe à tous, chaque jour est très important pour le GNB. Le ministère mesure le taux de fréquence en vue d'atteindre son objectif de réduire les incidents en milieu de travail et s'assurer que, chaque jour, chacun retourne chez soi en toute sécurité.

Quels projets ou quelles initiatives ont été entrepris pour atteindre l'objectif pendant l'année sur laquelle porte le rapport?

Le ministère a pris des mesures pour améliorer le programme actuel de santé et de sécurité, de même que la culture de sécurité et de mieux-être. Il est parvenu à réduire le nombre de réclamations présentées à Travail sécuritaire NB et le taux de fréquence en offrant un programme d'évaluation des dangers ainsi qu'une formation et une orientation en matière de santé et de sécurité aux employés, en envoyant des alertes sur les incidents, en tenant des réunions après les incidents et en organisant un atelier de deux jours animé par Travail sécuritaire NB à l'intention des gestionnaires et des superviseurs.

Organisation hautement performante

Objectif de la mesure

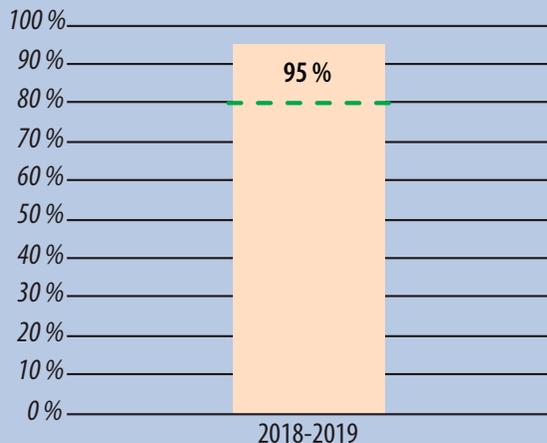
Effectif hautement performant.

Mesure

Pourcentage de plans d'amélioration de l'expérience employé qui sont en bonne voie.

Description de la mesure

Les plans d'amélioration de l'expérience employé sont en bonne voie si l'équipe s'est réunie pour discuter des résultats du sondage et de ce qu'ils signifient pour l'équipe, a créé des mesures de suivi pour améliorer l'expérience employé de l'équipe (et a transmis à un échelon supérieur les questions ne relevant pas de sa compétence) et donne suite à ces mesures.



Rendement général

Le pourcentage de plans d'amélioration de l'expérience employé en bonne voie était plus élevé que la cible du ministère.



Raison d'être de cette mesure

Les résultats du sondage de 2018 auprès des employés et les outils d'accompagnement ont été conçus pour susciter des conversations au sujet de l'expérience employé. Participer à ces conversations avec les collègues aide le ministère à franchir une étape de plus en vue de créer une expérience employé positive pour chaque personne.

Quels projets ou quelles initiatives ont été entrepris pour atteindre l'objectif pendant l'année sur laquelle porte le rapport?

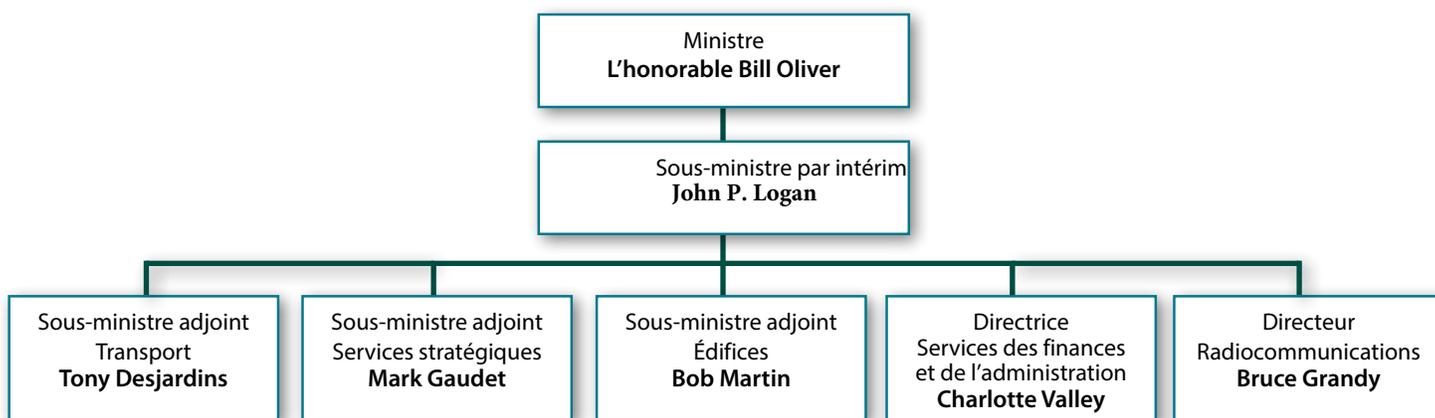
Les équipes de tout le ministère ont utilisé les résultats du sondage auprès des employés et les outils d'accompagnement pour tenir une réflexion et une discussion sur les types de mesures qui auraient des effets positifs pour elles. Des plans d'amélioration de l'expérience employé ont été établis par ces équipes et font l'objet d'un suivi tout au long de l'année.

Survol des opérations du Ministère

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure a pour mission de contribuer à l'économie et à la qualité de vie dans la province en fournissant et en soutenant une infrastructure durable de manière à permettre la circulation sûre et efficace des biens et des personnes ainsi que la prestation de services gouvernementaux au public.

Pour réaliser cette mission, le ministère planifie, conçoit, exploite et entretient un vaste réseau de 18 000 km de routes reliées par 2 700 ponts et neuf services de traversier. Le ministère gère 370 bâtiments appartenant au GNB et est responsable de 135 baux. Il est également responsable de l'acquisition et de la cession des biens. La sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement sont les valeurs fondamentales qui guident tous les employés du ministère dans l'exécution de leurs activités quotidiennes.

Organigramme des échelons supérieurs



Vue d'ensemble des divisions et faits saillants

Division des transports

Vue d'ensemble

La **Division des transports** fournit des services professionnels visant tous les aspects de la planification, de la conception, de la construction et de l'entretien des traversiers, des ponts et des routes. Ces services comprennent la gestion et l'exécution des programmes d'entretien des routes l'été et l'hiver, l'ingénierie de la circulation, les opérations de la circulation, les enseignes commerciales, la gestion des réseaux routiers, la gestion des actifs, les politiques relatives aux partenariats avec les entreprises de camionnage et l'industrie et les permis pour le transport de biens. Elle veille aussi sur trois partenariats publics-privés (PPP) et sur le service de traversier des îles Fundy. Six bureaux locaux du ministère des Transports et de l'Infrastructure offrent des programmes d'entretien et de construction de ponts, de routes et de traversiers, de même que d'exploitation du réseau de traversiers fluviaux.

La division comprend la **Direction de l'élaboration de projets et de la gestion des actifs**, la **Direction du tracé des routes**, la **Direction de la construction**, la **Direction des opérations** et les six bureaux locaux.

La **Direction de l'élaboration de projets et de la gestion des actifs** planifie et met en œuvre des projets routiers pour assurer la sécurité du public et favoriser le bien-être économique de la province. Elle élabore notamment des plans fonctionnels faisant état des renseignements se rapportant aux facteurs environnementaux, sociaux, techniques et économiques de l'aménagement des routes. La direction utilise des systèmes de collecte de données et de modélisation des actifs pour fournir des conseils techniques sur la remise en état des actifs du ministère. La direction établit des politiques sur le camionnage, crée des partenariats avec l'industrie et délivre des permis spéciaux pour le transport de charges indivisibles de poids ou de dimensions excédentaires ainsi que pour des configurations particulières de véhicules sur le réseau routier du Nouveau-Brunswick.

Faits saillants

- ◆ Remise en état d'environ 835 kilomètres de routes dans le cadre du programme d'enduit superficiel et environ 325 kilomètres de routes dans le cadre du programme d'asphaltage, en utilisant les principes de la gestion des actifs.
- ◆ Réduction du temps de traitement associé au suivi des collisions sur les routes grâce à la mise en œuvre d'un outil de localisation des collisions, avec l'aide de la Direction de la gestion de l'information et de la technologie.
- ◆ Achèvement d'une saison complète de collecte de données à l'aide du nouveau véhicule de collecte de données routières (analyseur automatique de l'état des routes).
- ◆ Extension de l'adoption d'une nouvelle configuration de véhicule (essieu moteur tridem et essieu quadrem) pour l'industrie forestière de la province, deux entreprises faisant actuellement l'essai de ce véhicule.
- ◆ Avancement du cadre pour l'établissement des priorités relatives aux ponts couverts, en intégrant les commentaires obtenus lors de consultations des intervenants et dans un sondage auprès du public.

La **Direction du tracé des routes** se charge de la conception et des appels d'offres se rapportant aux projets de terrassement, d'asphaltage, de travaux municipaux, de travaux hydrauliques et d'ouvrages d'art pour le programme de construction du ministère. La direction fournit une expertise technique et fait des recommandations au ministère concernant l'arpentage et le génie environnemental, géotechnique, géologique et hydrotechnique pour la conception, la construction et l'entretien des routes et des ouvrages. La direction fournit également des applications d'ingénierie et un soutien technique à diverses directions et au personnel, réalise

des tests de contrôle et d'assurance de la qualité des matériaux industriels (béton, granulats, sols et asphalte), détermine les besoins en matière de biens, fournit un soutien en matière de documentation pour le processus d'acquisition de biens et fournit des services de soutien technique et de recherche pour les procédures et les matériaux se rapportant à l'industrie du transport. La direction a de plus la responsabilité de coordonner le financement et les activités se rapportant au programme provincial de routes de grande communication et les accords de contribution fédéraux-provinciaux et de collaborer avec les intervenants internes et externes à la réalisation des plans à long terme du ministère pour l'amélioration des infrastructures.

Faits saillants

- ◆ Lancement des appels d'offres pour plus de 155 projets dans le cadre du programme d'immobilisations de 2018-2019, notamment des contrats pour plus de 30 ponts et ponceaux, plus de 65 contrats d'asphaltage et 21 contrats de terrassement.
- ◆ Exécution de la conception des principaux secteurs de projets suivants :
 - Route 105, carrefour giratoire pour le passage Two Nations (Fredericton);
 - Route 15, reconfiguration de l'échangeur du boulevard Harrisville;
 - Achèvement du travail de conception et amorce de la construction de la route de liaison du sentier Fundy.
- ◆ Achèvement de plusieurs projets de remplacement de grands ponts et de grands ponceaux, dont le ponceau n° 0.5 du ruisseau Duguay (comté de Gloucester) et les ponceaux du chemin Cormier Village (comté de Westmorland) et du ruisseau Burntland (bras Nord-Est, route 385).
- ◆ Achèvement de la phase 3 du grand projet de remise en état du pont n° 1 de la rivière Miramichi (Centennial) et poursuite de la planification des phases suivantes

La **Direction de la construction** assure la coordination des contrats et des projets relatifs à la construction et à la reconstruction des routes et des ponts provinciaux, surveille la conformité aux plans et aux spécifications des contrats et veille à ce que les méthodes de construction soient conformes aux meilleures pratiques d'ingénierie. La direction offre des services de soutien en matière de gestion de contrats, d'ingénierie, de finances, de gestion et d'administration pour le programme provincial d'immobilisations relatifs aux routes et aux ouvrages d'art et élabore des normes de contrôle de la qualité pour assurer une mise en application uniforme. La direction gère également le programme provincial d'enduit superficiel au moyen de contrats et d'équipes internes.

Faits saillants

- ◆ Améliorations majeures apportées à l'échangeur de la route 15 à la hauteur du boulevard Harrisville à Moncton et Dieppe, notamment une configuration innovatrice en forme d'« os de chien », élargissement du passage inférieur de la route 15 et ajout d'une nouvelle bretelle de sortie sur la promenade Industrial.
- ◆ Achèvement de plusieurs projets de remplacement de grands ponts et de grands ponceaux, notamment le pont n° 2 de la rivière Tetagouche (ville de Bathurst), le ponceau n° 3.5 de la rivière Black (comté de Kent), le pont n° 5 du ruisseau Penniac (comté de York) et le ponceau au ruisseau Lorneville (ville de Saint John).
- ◆ Achèvement de nouveaux carrefours giratoires à l'intersection de la route 8, de la route 117 et de la route 126, dans la ville de Miramichi, et à l'intersection de la route 105 et du passage Two Nations, à Fredericton.
- ◆ Achèvement de butées et de piles et érection de poutres d'acier pour le nouveau pont de la rivière Petitcodiac, un projet de 61 millions de dollars qui s'étendra sur les quatre prochaines années.
- ◆ Prestation d'un programme d'enduit superficiel de 30 millions de dollars au moyen de contrats et d'équipes internes.

- ◆ Achèvement de la phase 3 du grand projet de remise en état du pont n° 1 de la rivière Miramichi (pont Centennial), dans le cadre d'un projet d'amélioration continue.

La **Direction des opérations** fournit une expertise technique et en ingénierie dans les domaines de l'ingénierie de la circulation, de la gestion de projets, des opérations, de l'environnement et de l'administration des programmes provinciaux des routes, des traversiers et d'entretien. Cela comprend l'établissement de normes et la prestation de programmes destinés à maximiser la valeur du budget d'entretien provincial. La direction fournit des services d'administration et de gestion de projets dans le cadre d'ententes de partenariats publics-privés (projet routier entre Fredericton et Moncton, projet de la route transcanadienne, projet de porte d'entrée de la route 1 et projet de services de traversier pour les îles Fundy) et supervise le réseau de traversiers fluviaux. La direction fournit également de l'expertise technique, en gestion de projet et en génie relativement à de grands projets de construction non traditionnelle et à des projets de conception-construction dans le domaine des transports.

Faits saillants

- ◆ Établissement d'un plan d'entretien hivernal pour fournir à l'ensemble du personnel chargé des opérations un résumé de haut niveau des objectifs d'entretien pour l'hiver.
- ◆ Coordination des efforts d'intervention entre les districts et l'Organisation des mesures d'urgence lors des inondations historiques de 2018.
- ◆ Diffusion au public d'une information météorologique routière exacte et fiable grâce à l'attribution à Wood Environment and Infrastructure Solutions du contrat de mise au point du système d'information météorologique routière à la suite d'un processus concurrentiel.
- ◆ Optimisation de la rentabilité et de la fiabilité de la réserve d'eau d'urgence grâce au forage d'un puits de réserve à Harvey-Station.

4 L'AGV est un organisme de service spécial qui relève du ministère des Transports et de l'Infrastructure. On peut trouver de plus amples renseignements sur les activités de l'AGV dans son rapport annuel en ligne : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/mti/publications.html>

- ◆ Marquage de 6 866 km de routes.
- ◆ Livraison d'un nouveau bac à câbles pour 15 voitures, le Belleisle Belle, qui a été mis en service dans la baie de Belleisle.

Division des services stratégiques

Vue d'ensemble

La Division des services stratégiques fournit un leadership et un soutien au ministère en matière d'approvisionnement, de planification stratégique, d'élaboration de politiques, d'affaires législatives, de technologie de l'information, de gestion du rendement et d'amélioration des processus. De plus, elle fournit des services de gestion du parc de véhicules pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick, ainsi que des services d'acquisition et d'aliénation de biens pour les routes et les bâtiments.

La division comprend la **Direction de l'excellence du rendement**, la **Direction de la gestion de l'information et de la technologie**, la **Direction des politiques et des affaires législatives**, la **Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement**, la **Direction des services immobiliers**, l'**Agence de gestion des véhicules (AGV)**⁴ et l'**Unité des partenariats stratégiques et du développement de corridors commerciaux**.

La **Direction de l'excellence du rendement** a pour mandat de promouvoir une culture de l'amélioration continue dans tout le ministère et d'encourager le personnel à participer à l'amélioration des processus et de la productivité grâce à l'adoption du système de gestion officielle du GNB.

Faits saillants

- ◆ Économies d'environ 149 000 \$ sur les coûts essentiels et de 204 000 \$ sur les coûts accessoires en facilitant plusieurs projets d'amélioration continue et de recherche du gaspillage.

- ◆ Collaboration avec la Direction des politiques et des affaires législatives pour terminer l'installation du système de gestion officielle du GNB et lancement du processus d'installation de ce système dans trois autres directions ou secteurs.
- ◆ Promotion d'une culture d'amélioration continue et augmentation du niveau de maturité du ministère en ce qui concerne l'excellence du rendement grâce à la collaboration avec des groupes de l'ensemble du ministère pour terminer l'installation de sept tableaux pour la gestion quotidienne.
- ◆ Renforcement de la capacité du ministère en matière d'excellence du rendement et d'amélioration continue grâce à la certification d'une ceinture noire Lean Six Sigma (LSS), de deux ceintures vertes LSS et de huit chercheurs de gaspillage LSS. Un employé a de plus obtenu la qualification en gestion de projets du GNB.
- ◆ Installation et configuration du logiciel de traitement et de publication du nouveau véhicule de collecte de données routières, de concert avec la Direction de l'élaboration de projets et de la gestion des actifs. Les données recueillies en 2018-2019 ont été traitées et la vidéo sur les routes a été publiée pour l'usage du ministère.
- ◆ Appui du programme d'aide financière en cas de catastrophe pour le ministère en mettant au point une série d'applications mobiles que les équipes sur le terrain utilisent pour localiser et inspecter les routes et les ouvrages d'art touchés et qui fournissent des formulaires de collecte de données sur des appareils mobiles, de même que des flux de travail et des tableaux de bord sur le Web pour l'établissement de rapports et l'analyse.
- ◆ Lancement d'une version grandement améliorée du visualiseur du SIG du ministère, dont une carte de base à jour et plusieurs améliorations de la fonctionnalité. Le visualiseur du SIG contient des couches cartographiées des actifs du ministère ainsi que de l'information connexe que consulte tout le personnel du ministère.
- ◆ Mise au point d'une application de visualisation des cartes sur le Web pour la haute direction du ministère, permettant de chercher et de trouver des projets d'immobilisations potentiels, notamment des projets d'asphaltage, d'application d'enduit superficiel, de terrassement et de ponts et de ponceaux déterminés et définis par la Direction de l'élaboration de projets et de la gestion des actifs et la Direction du tracé des routes.

La **Direction de la gestion de l'information et de la technologie** aide le ministère à réaliser ses objectifs opérationnels grâce à l'utilisation efficace de solutions axées sur la technologie de l'information et de services connexes. La direction est responsable de la stratégie en matière de technologie de l'information, de la planification et de la coordination des services avec Service Nouveau-Brunswick, des applications et services du système d'information géographique (SIG), d'un programme complet de gestion des documents et de l'information, de même que de la sécurité de l'information et de la confidentialité. La direction offre également d'autres services au bureau central du ministère, notamment l'accès aux édifices, le stationnement, l'aménagement de bureaux et d'autres services généraux de bureau.

Faits saillants

- ◆ Améliorations apportées à l'infrastructure du réseau informatique du ministère aux endroits indiqués dans le plan de modernisation de trois ans, notamment l'accès au réseau sans fil dans les ateliers de réparation des véhicules.

La **Direction des politiques et des affaires législatives** joue un rôle de leadership et fournit des conseils et une expertise pour favoriser l'efficacité et l'efficience des opérations du ministère et aide à assurer la conformité à toutes les exigences opérationnelles et légales. En tant que chef de file de la prestation de services gouvernementaux et de conseils, la direction affirme les valeurs de base que sont l'excellence, l'intégrité et la recherche de résultats.

Faits saillants

- ◆ Soutien efficace des opérations ministérielles grâce à la présentation de 57 mémoires au Conseil exécutif afin d'obtenir des directives et des décisions relativement à des ententes, des politiques et des opérations financières.
- ◆ Accroissement de la transparence des décisions du ministère et communication d'informations plus complètes sur les opérations ministérielles par suite du traitement de 64 demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.
- ◆ Coordination des réponses à plus de 550 lettres et courriels destinés à la sous-ministre, au ministre et au premier ministre.
- ◆ Résolution de 16 enquêtes et dossiers de vérification des hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative.
- ◆ Obtention d'une subvention de 320 000 \$ du Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire du gouvernement fédéral pour améliorer la sécurité à deux passages à niveau.
- ◆ Ajout ou examen de 50 politiques internes pour favoriser une organisation plus responsable, centrée sur les clients et axée sur le rendement.
- ◆ Recherches et consultations ayant donné lieu aux mesures recommandées pour favoriser la conservation et la préservation des services de traversier et des ponts couverts au Nouveau-Brunswick.
- ◆ Coprésidence avec la Colombie-Britannique d'un comité fédéral-provincial-territorial qui a déposé auprès du Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière un rapport contenant des recommandations pour le maintien des services de transport interurbain par autocar au Canada.

- ◆ Production d'un rapport sur les possibilités qui existent en matière de fret ferroviaire dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, contenant des recommandations en matière d'infrastructure pour favoriser le trafic intermodal.
- ◆ Collaboration avec le ministère des Affaires autochtones pour offrir dix séances de formation relative au processus relatif à l'obligation de consulter à environ 140 employés du ministère.

La **Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement** administre les appels d'offres des projets d'immobilisations en conformité avec la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne* et les règlements connexes, prépare des contrats et en administre l'exécution, fournit des directives au ministère pour les questions ayant trait aux achats en vertu de la *Loi sur les achats publics* et participe à la préparation des demandes de propositions.

Faits saillants

- ◆ Mise en œuvre du programme d'immobilisations du ministère en lançant 600 appels d'offres et en attribuant les contrats.
- ◆ Amélioration de l'efficacité des entrepôts en poursuivant les efforts de normalisation des pièces.
- ◆ Amélioration de l'efficacité opérationnelle grâce à cinq projets de recherche du gaspillage.

La **Direction des services immobiliers** est responsable de fournir des services immobiliers au ministère, à d'autres entités gouvernementales et au public. Ces services englobent les résumés de titre, l'arpentage de biens, les évaluations, l'acquisition de biens pour des projets de route et d'infrastructure et les négociations à cette fin, la gestion et l'aliénation de biens excédentaires, la commercialisation, les appels d'offres et la préparation de documents. En outre, la direction traite les réclamations présentées au ministère ayant trait à des allégations d'accident de voiture sur les routes, de défektivité routière, de contamination de l'environnement et de dommages à des biens réels, ainsi que les réclamations liées à des expropriations

de terrain pour la construction de routes. La direction se charge également de la désaffectation de routes, de l'expropriation, de la désignation d'ouvrages publics et de la gestion de corridors, notamment la délivrance de permis d'usage routier, l'examen et la recommandation de lotissements ruraux et la détermination du statut des routes dans le respect des exigences législatives.

Faits saillants

- ◆ Génération de recettes totales de 2 998 300 \$ par suite de la vente de 267 biens en vertu de la *Loi sur les travaux publics*.
- ◆ Optimisation et accélération de la vente des 267 biens, dont 130 biens vacants évalués à 10 000 \$ ou moins qui ont été vendus pour non-paiement de l'impôt foncier moyennant un processus peu coûteux mis en œuvre par suite des modifications apportées récemment à la *Loi sur les travaux publics*.
- ◆ Efficacité accrue de l'aliénation des biens excédentaires et respect des exigences prévues par la loi grâce à une collaboration étroite avec la personne-ressource que les Services des applications organisationnelles de SNB ont affectée à l'élaboration et à l'intégration d'une base de données d'inventaire pour la gestion des biens excédentaires.

L'Agence de gestion des véhicules, un organisme de service spécial, fournit une gamme complète de services de véhicules (acquisition, réparation et entretien, distribution de carburant, aliénation, etc.) aux ministères clients des parties 1 et 2 de la fonction publique. En outre, des ententes de service partielles sont fournies aux agences et aux sociétés de la Couronne comme Énergie NB. Chaque année, l'AGV soumet à l'approbation du gouvernement un plan opérationnel détaillé sur ses activités.

Faits saillants

- ◆ Mise en œuvre de l'initiative de restructuration organisationnelle du ministère en assumant la responsabilité et l'obligation de rendre compte pour l'atelier de réparation des bureaux de district.

- ◆ Plus grande disponibilité du carburant pour les premiers intervenants lors d'événements météorologiques grâce à la collaboration continue avec les autres directions pour installer des groupes électrogènes aux sites cruciaux d'approvisionnement en carburant.

L'Unité des partenariats stratégiques et du développement de corridors commerciaux établit, négocie et conclut des partenariats stratégiques pour le ministère et le gouvernement, ce qui comprend l'optimisation des ressources en maximisant les dépenses budgétaires provinciales par l'entremise de partenariats de financement fédéraux, interprovinciaux et internationaux, et la prestation de conseils pour les partenariats pour le développement et le renouvellement des immobilisations. L'unité collabore également avec les fournisseurs de services de transport (aéroports, ports, etc.) et d'autres intervenants pour renforcer le système de transport multimodal et le corridor commercial de la province et améliorer la compétitivité économique.

Faits saillants

- ◆ Nouvelles négociations avec Infrastructure Canada pour modifier l'entente Canada–Nouveau-Brunswick relative au Nouveau Fonds Chantiers Canada : Volet Infrastructures provinciales-territoriales en vue de modifier le volet des projets d'amélioration de la route 11.
- ◆ Négociation d'un partenariat stratégique international avec le ministère des Transports du Maine et le gouvernement fédéral des États-Unis en vue du remplacement du pont international entre Madawaska et Edmundston et du poste frontalier.

Division des édifices

Vue d'ensemble

La Division des édifices est responsable de la gestion des projets de construction pour tous les ministères du gouvernement du Nouveau-Brunswick, ainsi que des opérations et de l'entretien des édifices gouvernementaux occupés par les employés de la partie 1 (y compris les immeubles de bureaux, les palais de justice, les

garages, etc.). Cette division gère également les baux du gouvernement pour les locaux à bureaux, ainsi que l'acquisition de biens du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour les nouveaux bâtiments.

La division comprend la **Direction de la conception et de la construction** et la **Direction de la gestion des installations**.

La **Direction de la conception et de la construction** s'occupe des services de planification, de conception et de gestion des contrats pour tous les ministères du GNB à l'appui des projets relatifs aux écoles, aux hôpitaux, aux bureaux, aux palais de justice, aux prisons et à d'autres projets de construction. Avec l'aide de firmes privées d'ingénierie et d'architecture, un personnel professionnel et technique multidisciplinaire administre ces services. Elle gère aussi d'autres projets gouvernementaux, comme les projets financés conjointement par les gouvernements provincial et fédéral. La plus grande partie du budget de fonctionnement de ce groupe est incluse dans le budget d'immobilisations.

Faits saillants

- ◆ Conception ou construction de divers grands projets d'immobilisation totalisant des dépenses de 197,5 millions de dollars, dont quatre nouvelles écoles, plusieurs améliorations ou agrandissements d'école à mi-vie, trois grands projets d'agrandissement d'hôpital et le projet d'agrandissement du Fundy Linen Service à Saint John.
- ◆ Exécution de plus de 500 projets d'amélioration des immobilisations au coût de 62,9 millions de dollars et contribution importante à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de changements climatiques grâce à 94 projets totalisant 13,6 millions de dollars, et promotion de l'efficacité énergétique, y compris les installations de chauffage à la biomasse, les ampoules DEL, les systèmes mécaniques efficaces et les commandes améliorées.
- ◆ Exécution de nombreux autres projets, facturés aux ministères clients, d'une valeur totale de 44,3 millions de dollars.

- ◆ Maximisation des économies du ministère en normalisant la conception des bâtiments et le choix des matériaux et en adaptant les nouvelles constructions aux besoins optimaux en locaux.

La **Direction de la gestion des installations** est responsable de l'administration, de l'entretien et de l'exploitation d'environ 370 bâtiments gouvernementaux et de trois parcs industriels, ainsi que de la négociation et de l'administration d'environ 135 baux. La direction, par l'entremise du bureau central et de l'exploitation de six bureaux régionaux, gère environ 7,5 millions de pieds carrés de locaux dans l'ensemble de la province. La direction dispose d'un personnel professionnel et technique multidisciplinaire qui fournit également un soutien technique à d'autres entités gouvernementales au besoin. De plus, la direction fournit divers services liés aux bâtiments et aux locaux comme la conception, l'ingénierie, la sécurité, la gestion des risques, les services d'assurance, l'entretien des bâtiments ainsi que la planification et la conception des projets d'immobilisations.

Faits saillants

- ◆ Maximisation des économies du ministère grâce aux efforts continus d'optimisation des locaux à bureaux. Ces efforts sont accomplis en améliorant la gestion et la normalisation de l'offre et de l'affectation des locaux à bureaux dans l'ensemble de la province, en cédant les baux et bâtiments du GNB qui ne sont pas utilisés à pleine capacité ou qui sont autrement jugés excédentaires pour les besoins du gouvernement et en respectant les politiques et les pratiques de conception durable qui favorisent la rationalisation de l'espace.

Radiocommunications

Vue d'ensemble

La **Direction des radiocommunications** offre des communications sûres, fiables et rentables, un soutien technique et un service de consultation à tous les ministères et organismes du GNB, y compris la GRC. La direction administre le contrat relatif au système de radiocommunications mobiles à ressources partagées du Nouveau-Brunswick, le système provincial de

communications pour la sécurité publique essentiel à la mission utilisé par plusieurs ministères, services ou organismes fédéraux, provinciaux et municipaux, de même que par la communauté des bénévoles.

La direction fournit aussi des services essentiels à la mission par l'entremise du Centre provincial de communications mobiles (CPCM).

Faits saillants

- ◆ Diffusion de communications améliorées et plus fiables en faisant passer de 97 à 101 le nombre de pylônes du système de radiocommunications mobiles à ressources partagées du Nouveau-Brunswick.
- ◆ Communications interopérables efficaces entre les organismes d'intervention et les bénévoles grâce au déploiement d'équipes d'intervention d'urgence qui ont assuré la distribution de plus de 224 dispositifs de communication, la formation et la coordination de la logistique durant les inondations le long de la rivière Saint-Jean.
- ◆ Traitement de plus de 1 800 appels radio et téléphoniques relatifs aux inondations, en plus de 135 000 appels pour l'année, et soutien et mise à jour du système 511 de la province.
- ◆ Déploiement d'équipes d'intervention d'urgence pour assurer la distribution de 48 dispositifs de radiocommunication, la formation et la coordination de la logistique pour le ministère fédéral des Pêches lors des manifestations de pêcheurs dans la région de Caraquet.
- ◆ Dispositions prises pour assurer la disponibilité du système de radiocommunications mobiles à ressources partagées du Nouveau-Brunswick et mise en œuvre d'un plan de communication lors de la fusillade survenue le 10 août 2018 à Fredericton. Le chef de police de Fredericton a reconnu récemment la contribution de la direction.

- ◆ Enregistreur numérique de communications vocales pour le CPCM et le centre de répartition d'Ambulance NB. L'enregistreur peut enregistrer un grand volume d'activité radio sur le système, ce qui est crucial pour les opérations des deux centres.

Services des finances et de l'administration

Vue d'ensemble

La **Direction des services des finances** et de l'administration relève directement de la sous-ministre. Elle assure généralement le soutien financier, administratif et opérationnel pour le ministère. Voici ce que cela comprend : 1) systèmes de compatibilité financière et d'administration, surveillance opérationnelle et financière, prévisions et rapports, établissement de budgets ordinaires et d'immobilisations efficaces, services de consultation et de conseil, examen, évaluation et mise en œuvre des contrôles internes ministériels; 2) gestion de toutes les recettes ministérielles, y compris les accords fédéraux de contribution, aide fédérale en cas de catastrophe et réclamations liées aux dommages aux biens, services ministériels, notamment le service d'accueil du bureau central; 3) fournitures de bureau et gestion des services de courrier ministériels.

Faits saillants

- ◆ Conseils prodigués par suite de la participation au comité directeur du GNB pour s'assurer que le ministère est prêt pour la mise en œuvre du nouveau système gouvernemental de planification des ressources organisationnelles.
- ◆ Amélioration de la surveillance budgétaire et contribution à la création d'un gouvernement plus abordable et viable grâce au lancement d'un nouveau projet de rapports mensuels et trimestriels du GNB.
- ◆ Soutien accru des opérations financières de district et des nouveaux processus ministériels, dont l'élaboration de nouveaux processus de formation.

Information financière

État des recettes et recouvrements

(En milliers de dollars)

Recettes au compte ordinaire	2018-2019 Budget principal	2018-2019 Montants réels	Écarts plus/(moins)
Produits de placements	1,0	(,3)	(1,3)
Licences et permis	1 520,0	1 761,1	241,1
Vente de biens et services	5 668,0	5 934,7	266,7
Amendes et intérêts de pénalité	35,0	37,8	2,8
Recettes diverses	82,0	557,9	475,9
Total - Recettes au compte ordinaire	7 306,0	8 291,2	985,2

Recouvrements au compte de capital	2018-2019 Budget principal	2018-2019 Montants réels	Écarts plus/(moins)
Autres recouvrements	4 020,0	5 922,7	1 902,7
Recouvrements au compte de capital - Canada	44 154,0	28 361,8	(15 792,2)
Total - Recouvrements au compte de capital	48 174,0	34 284,5	(13 889,5)

Recettes moins élevées que prévu principalement en raison des changements à des projets fédéraux.

Fonds pour l'aménagement des terres	2018-2019 Budget principal	2018-2019 Montants réels	Écarts plus/(moins)
Recettes de provenance interne	45,0	345,7	300,7
Recouvrements au compte de capital - provenance interne	620,0	1 984,4	1 364,4
Total - Fonds pour l'aménagement des terres	665,0	2 330,1	1 665,1

Dépenses par programme

(En milliers de dollars)

Programme ordinaire	2018-2019 Budget principal	Transferts de crédits	2018-2019 Budget	2018-2019 Montants réels	Écarts plus/(moins)
Administration	12 713,0	0,0	12 713,0	12 605,0	(108,0)
Politiques et affaires législatives	1 151,0	0,0	1 151,0	1 108,6	(42,4)
Entretien	70 876,0	276,7	71 152,7	73 051,0	1 898,3
Entretien pendant l'hiver	69 067,0	15 339,1	84,406,1	95 433,3	11 027,2
Construction des ponts et des routes	3 025,0	0,0	3 025,0	2 923,5	(101,5)
Groupe des bâtiments	129 927,0	0,0	129 927,0	128 517,5	(1 409,5)
Société de voirie du Nouveau-Brunswick	20 645,0	0,0	20 645,0	20 390,2	(254,8)
Total - Compte brut ordinaire	307 404,0	15 615,8	323 019,8	334 029,1	11 009,3

Les dépenses ont été plus élevées que les prévisions budgétaires principalement en raison de la rigueur de l'hiver..

Programme capital	2018-2019 Budget principal	2018-2019 Montants réels	Écarts plus/(moins)
Ponts permanents	55 290,0	56 220,6	930,6
Routes permanentes	217 660,0	228 042,2	10 382,2
Programme d'amélioration des routes provinciales	25 000,0	27 596,6	2 596,6
Programme fédéral-provincial à frais partagés	114 110,0	78 278,9	(35 831,1)
Travaux publics et infrastructure	260 090,0	240 600,0	(19 490,0)
Agence de gestion des véhicules	16 000,0	16 530,0	530,0
Total	688 150,0	647 268,3	(40 881,7)

Les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires en raison principalement des changements apportés au calendrier et de l'affectation au Fonds pour les changements climatiques de dépenses prévues au budget.

Compte à but spécial	2018-2019 Budget principal	2018-2019 Montants réels	Écarts plus/(moins)
Fonds pour les changements climatiques		23 475,2	23 475,2
Résidence du lieutenant-gouverneur	245,0	0,0	(245,0)
Fonds pour l'aménagement des terres	1 800,0	1 681,8	(118,2)
Total	2 045,0	25 157,0	23 112,0

Agence de gestion des véhicules	2018-2019 Budget principal	2018-2019 Montants réels	Écarts plus/(moins)
Recettes			
Rétrofacturation aux clients	81 900,0	88 701,5	6 801,5
Recettes provenant de la vente de véhicules et de matériel	700,0	778,0	78,0
Recettes totales	82 600,0	89 479,5	6 879,5
Dépenses			
Dépenses de fonctionnement	78 000,0	87 483,8	9 483,8
Dépenses du compte de capital	16 000,0	16 530,0	530,0
Dépenses totales	94 000,0	104 013,8	10 013,8

Résumé des activités de recrutement

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leur ministère respectif. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice 2018-2019.

Nombre d'employés permanents et temporaires en date du 31 décembre de chaque année		
Type d'employé	2018	2017
Permanents	1 589	1 572
Temporaires	63	74
TOTAL	1 652	1 646

Le ministère a annoncé 159 concours, soit 113 concours publics (externes) et 46 concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le ministère a effectué des nominations au moyen d'autres démarches visant à déterminer le mérite, sans concours, soit :

Type de nomination	Description de la nomination	Article de la <i>Loi sur la Fonction publique</i>	32
Emplois professionnels, scientifiques et techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : <ul style="list-style-type: none"> • un degré élevé de spécialisation et de formation; • un degré élevé de compétences techniques; • une reconnaissance à titre d'expert du domaine 	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Programme offrant aux Autochtones, aux personnes ayant un handicap et aux membres des minorités visibles l'égalité d'accès à des possibilités d'emploi, de formation et d'avancement.	16(1)(a)	4
Programme de gestion du talent ministériel	Employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le niveau d'urgence.	16(1)(b)	0
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés au sein des parties I, II (conseils scolaires) et III (corporations hospitalières) de la fonction publique.	16(1) or 16(1)(c)	27
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)(d)(i)	1
Nomination d'étudiants ou d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes CO-OP ou les apprentis peuvent être nommés sans concours à un poste de premier échelon de la fonction publique.	16(1)(d)(ii)	0

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, deux plaintes pour favoritisme allégué ont été déposées auprès de l'administrateur général du ministère des Transports et de l'Infrastructure, et aucune plainte n'a été soumise à l'ombud. Les deux plaintes ont fait l'objet d'une enquête et ont été jugées non fondées.

Résumé des projets de loi et des activités législatives

Nom du règlement	Date d'entrée en vigueur	Résumé des modifications
Règlement général – <i>Loi sur la passation des marchés publics</i>	14 mars 2019	Cette modification a permis d'utiliser d'autres méthodes d'approvisionnement en sel de voirie.

La liste des lois et règlements dont l'application relevait du le ministère en 2018-2019 est présentée à l'adresse suivante : <http://laws.gnb.ca/en/deplinks?subjectnumber=17>.

Résumé des activités liées aux langues officielles

Introduction

Le ministère a établi son plan d'action en matière de langues officielles en 2015 et il continuera de le modifier au besoin. Le plan d'action comprend des activités stratégiques dans chacun des quatre principaux secteurs d'activités indiqués dans le *Plan sur les langues officielles – Le bilinguisme officiel : une valeur fondamentale du GNB*. Les activités ministérielles associées aux quatre grands axes sont présentées ci-dessous.

Axe 1

Veiller à ce que la population ait accès à des services de même qualité en français et en anglais partout dans la province :

- Les profils linguistiques ont été mis à jour tout au long de l'année.
- L'information relative à la politique sur la langue de service est communiquée régulièrement au personnel et est accessible au besoin. Le site intranet du ministère est tenu à jour et contient des ressources et des coordonnées pour ceux qui souhaiteraient obtenir un soutien supplémentaire.
- Le ministère continue d'appuyer la formation en langue seconde des employés afin de garantir l'accès à un service de qualité en anglais et en français partout dans la province.

Axe 2

Veiller à ce que le milieu et le contexte encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix au travail :

- Le processus et le formulaire d'évaluation du rendement du ministère mettent en évidence le droit de l'employé d'avoir une évaluation du rendement dans la langue de son choix.
- On tient les petites et les grandes réunions de façon à encourager l'utilisation des deux langues officielles. Les employés ont accès à un outil de travail, Animer efficacement des réunions bilingues, qui est accessible sur le site intranet du ministère.
- Le ministère s'assure que ses employés peuvent rédiger des documents dans la langue officielle de leur choix.
- Le site intranet du ministère est tenu à jour et contient des ressources et des coordonnées afin d'encourager l'utilisation des deux langues officielles.

Axe 3

- Le ministère s'est assuré que les programmes et politiques qui sont élaborés et mis en œuvre tiennent compte des communautés linguistiques officielles.
- Le ministère s'assure que toute l'information reçue du Bureau du Conseil exécutif, comme le Bulletin d'information sur les langues officielles, ainsi que les modifications ou mises à jour des politiques sont communiquées aux employés dans les deux langues officielles.

Axe 4

Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la *Loi sur les langues officielles*, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations qui incombent au gouvernement provincial en ce qui a trait aux langues officielles :

- Les politiques sur les langues officielles sont des composantes clés de l'orientation des employés. Le ministère a mis tous les renseignements et les ressources à la disposition des employés et des gestionnaires.
- Le ministère a créé des outils de suivi pour voir à ce que tous les nouveaux employés connaissent et comprennent à fond la *Loi sur les langues officielles* ainsi que ses règlements et politiques connexes.
- Les employés devraient lire les politiques sur la langue de service et la langue de travail dans le cadre de l'évaluation annuelle du rendement.

Conclusion

Le ministère a mené à bien la quatrième année de son plan d'action sur les langues officielles. Il a approuvé la formation en langue seconde offerte par le GNB pour 39 employés.

Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général

Name and year of audit area	Recommendations	
	Total	Adoptées ⁵
Édifice du Centenaire (2015) https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2015V4/Chap3f.pdf (p. 53)		
Gestion des immobilisations de l'Édifice du Centenaire	5	5
Questions découlant de la vérification des états financiers de la province (2014) https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2014V1/Agrepf.pdf (p. 94)		
Préparer et soumettre à l'examen du Bureau du contrôleur une évaluation annuelle des moins-values.	1	1

5 Les recommandations « adoptées » comprennent des mesures qui ont été prises ou qui sont en voie de l'être. Pour ce qui est des recommandations qui n'ont pas été adoptées, on prévoit les mettre en œuvre à une date ultérieure

Rapport sur la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, l'administrateur général doit établir un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'exercice financier 2018-2019.